

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2020

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2020.

États financiers

Le résultat de cet exercice présente un excédent de fonctionnement de **1 027 184 \$**. Les revenus de fonctionnement ont été de **7 859 495 \$**, tandis que les charges et les éléments de conciliation à des fins fiscales ont totalisé **6 832 311 \$**.

Le surplus de l'année est dû, en partie, à des revenus excédentaires non prévus provenant notamment de l'aide COVID-19 reçue du gouvernement du Québec au montant de 269 814 \$, d'une augmentation de la subvention pour l'entretien du réseau routier et des droits de mutation. Des économies au niveau des dépenses provenant de l'urbanisme, du tourisme, des loisirs et d'activités non réalisées au niveau des projets d'investissement ont également contribué à la réalisation de ce surplus.

La Ville possède un excédent accumulé non affecté de **1 839 579 \$**, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2020. Également, la Ville possède un excédent de fonctionnement affecté de **168 300 \$** et des réserves financières et fonds réservés pour un total de **629 604 \$**.

Une partie de ce surplus va permettre la réalisation de nombreux projets d'investissement de notre plan stratégique. Nous gardons le cap sur la concrétisation de notre vision 2025 en poursuivant nos investissements responsables notamment pour assurer la pérennité de nos infrastructures, la protection de notre environnement, ainsi que le développement économique et durable de notre territoire.

Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur, tel que rédigé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L., comptables agréés, stipule que *les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

Percé, le 6 juillet 2021.

Cathy Poirier
Mairesse